

RATIONALITE ECONOMIQUE DES *COÛTS DE L'HOMME*

UNE TRANSFORMATION STRUCTURELLE CONSTITUE-T-ELLE UNE RUPTURE ?

Sandrine MICHEL

LASER/CEP Université Montpellier I

Pour F. Perroux, tous les paradigmes économiques négligent l'homme. Cette ignorance doit être corrigée pour faire face à un impératif structurel. Celui-ci est rendu par la notion de *coûts de l'homme* dont l'intérêt est d'être développée comme résultant d'une rationalité économique (Perroux 1952 p. 139). La structure économique doit tenir compte des *coûts de l'homme* en y adaptant ses modes de fonctionnement. Vingt ans plus tard, utilisant les prémices des analyses de type régulationniste, la systématisation des *coûts de l'homme* se réalisera dans *l'économie de la ressource humaine* ou *économie de l'homme*, conçue comme une rupture paradigmatique (Perroux 1974, p. 37).

Initialement pensés comme réaction au fonctionnement de l'économie, les *coûts de l'homme* s'imposent progressivement chez F. Perroux comme produits par son développement. La dialectique unissant ces deux mouvements est négligée : l'idée d'une économie se dépassant par la production de son contraire ne s'impose jamais complètement. *L'économie de l'homme* boucle finalement dans un ordre économique identique, enrichi par la prise en compte de données jusque là extérieures à la représentation économique. Il en résulte une importante production méthodologique. L'objectif de continuité est largement rempli mais c'est au détriment de la capacité de *l'économie de l'homme* à exprimer la transformation saisie à travers la montée des *coûts de l'homme*.

I. Les coûts de l'homme, nécessité antagonique issue du fonctionnement de l'économie

Les *coûts de l'homme* obéissent à une rationalité économique dans laquelle ils se développent comme un antagonisme. Ainsi, d'un côté, cette notion traduit l'insertion structurelle des dépenses pour les hommes dans le fonctionnement économique. Mais, de l'autre, cette intervention est considérée comme un obstacle à l'efficacité. Conçues comme une charge, illustrée à travers la notion de coûts, ces dépenses s'opposent au développement de la sphère matérielle. Elles exigent des adaptations structurelles.

Pour F. Perroux, les *coûts de l'homme* sont banalisés, inscrits dans la réalité sociale par la politique économique, avant même d'avoir été compris et restitués par des instruments de mesure adéquats. C'est la raison pour laquelle il se contente d'une définition opérationnelle de ces coûts, soigneusement distingués des coûts du travail (1) et des coûts sociaux (2).

Dans un ensemble humain, les coûts de l'homme se répartissent opérationnellement, en trois groupes. Ce sont :

1° Ceux qui empêchent les êtres humains de mourir (lutte contre la mortalité dans le travail professionnel et hors de ses limites) ;

2° Ceux qui permettent à tous les êtres humains une vie physique et mentale maxima (activités de préventions hygiéniques, de soins médicaux, de secours invalidité, vieillesse, chômage) ;

3° Ceux qui permettent à tous les êtres humains une vie spécifiquement humaine, c'est-à-dire caractérisée par un minimum de loisirs (essentiellement : coûts d'instruction élémentaire, coûts de loisirs minima) (Perroux 1952, p. 145).

L'insertion de ces coûts n'est pas spontanée mais relève au contraire d'un long cheminement historique. Ainsi, les coûts de l'homme sont *la grande nouveauté* des économies évoluées... dès la deuxième moitié du 19^{ème} siècle (Ibidem, p. 147). Dans les années 1950, les *coût de l'homme* soulignent donc non pas une dépense nouvelle mais un rôle nouveau pour une dépense ancienne, son volume n'étant pas étranger à la novation. Cette notion correspond au besoin d'isoler le phénomène, désormais important, des dépenses pour les hommes inhérentes au développement économique. Les premiers

(1) *Le coût de subsistance du travail salarié est une partie des frais généraux ou coûts fixes de la nation (Ibidem, p. 145).*

(2) Les coûts sociaux, ambigus, sont calés sur le salaire indirect (Ibidem, p. 146).

constats sont empiriques. Par extension de la comptabilité sociale, F. Perroux en propose une évaluation dès 1952 (3).

L'expérience est néanmoins conduite à l'aveugle car des connaissances essentielles font défaut (Ibidem, pp. 144-148) : le rendement et l'usure des êtres humains, l'ébranlement des systèmes anciens d'incitation au travail et à la productivité, la rentabilité différée des *coûts de l'homme* face à la nécessité de leur engagement immédiat, le bouleversement de la comptabilité valeur et la réforme radicale du calcul économique. Au début des années 1950, le salaire social constitue une illustration typique de ces nouvelles données.

D'autres éléments font défaut. L'économiste ne dispose pas d'outils analytiques pour penser ensemble le travail et le non travail. Or, si l'on replace les *coûts de l'homme* parmi les notions qui lui sont proches, il ressort que l'élément fondamental de la distinction entre coûts du travail, coûts sociaux et *coûts de l'homme* tient au fait que les deux premiers se réfèrent au travail alors que le dernier tend à s'en séparer. Certes, la séparation reste partielle et contribue sans doute à l'ambivalence de la notion. Elle s'appuie néanmoins sur l'unité potentielle d'un ensemble d'activités telles que la sécurité, la santé, le loisir, l'éducation, unies par un rapport dans lequel l'homme est à la fois cause et but, entrée et sortie de l'activité. Or, rien dans l'économie néo-classique ne permet de faire communiquer cet ensemble, supposé unitaire, avec celui de l'économie, saisi par le circuit.

Les éléments soutenant le caractère novateur de la notion de *coût de l'homme* sont finalement assez peu organisés. F. Perroux retient néanmoins le principe fédérateur de leur dynamique propre (Perroux 1952, p. 147). L'insertion structurelle des *coûts de l'homme* dans le fonctionnement de l'économie est par conséquent indissociable, par référence à leur dynamique propre, de leur autonomisation. Contrairement à notre propre hypothèse, F. Perroux ne conçoit pas la dynamique propre des *coûts de l'homme* comme porteuse du renversement de la relation des dépenses pour les hommes à l'économie. La conceptualisation des *coûts de l'homme* dans une perspective unique de croissance économique explique sans doute en partie cela. Il reste que la dynamique propre identifie un processus cohérent et autocentré de ces coûts sur eux-mêmes, proche du niveau 2 du processus d'autonomisation.

(3) Pour l'année 1949, les coûts de l'homme, compris entre 1 200 et 1 500 milliards de francs, incluant les coûts sociaux (906,7 milliards de francs), représenteraient 18 % du PIB (Perroux 1952, p. 146).

II. *Coûts de l'homme* et adaptations économiques structurelles

La description sommaire des changements dus aux *coûts de l'homme* dans le fonctionnement de l'économie ouvre un champ d'investigation considérable. Simultanément, elle montre le relatif dénuement conceptuel des économistes pour l'investir.

A- Economie de l'homme et circuit non marchand

L'économie a fait de l'étude du circuit son objet de prédilection. C'est le domaine de l'économie marchande et de la mécanique sociale. F. Perroux propose de s'en dégager en superposant au *circuit des choses*, l'étude du *réseau de décisions*, c'est-à-dire *les motivations et fonctions d'objectifs significatives des agents* (Perroux 1974, p. 28). L'économie marchande, ou matérielle, devient ainsi une séquence de l'activité humaine (Ibidem, p. 29). La représentation de l'économie est en cause. La prise en compte du calcul collectif, ou du temps irréversible, est en effet impossible pour une économie qui continue de privilégier les données matérielles. Par conséquent, les indicateurs du fonctionnement de l'économie en prix de marché doivent se combiner au calcul collectif, aux temps différenciés des activités humaines. La représentation de l'économie ainsi transformée débouche précisément sur un circuit des deux informations, marchande et non marchande, bouclant sur la ressource humaine (Ibidem, p. 31).

Placer la ressource humaine aux extrémités des circuits économique (production et échange) et "informationnel" (circuit des informations marchandes et non marchandes), conduit F. Perroux à énoncer le principe d'une transformation générique de l'homme par l'homme, d'une part, à travers les opérations marchandes du circuit économique et, d'autre part, à travers les opérations non marchandes centrées sur l'homme. F. Perroux émet, sans la développer, l'hypothèse d'une opposition de ces deux transformations (4). Il retrouve en ce point la notion de *coûts de l'homme* dont l'opérationnalité et l'unité initiales participent désormais à une représentation économique d'ensemble. Cette dernière est incompatible avec celle, dominante, qui assimile la vie économique à un réseau d'échanges marchands, formalisée comme un équilibre général.

(4) *Le circuit des deux informations distingue (et même oppose) - la transformation de l'homme par l'homme dans le cycle hors-marché, et, - la transformation de l'homme par l'homme dans le cycle marchand* (Perroux 1974, p. 31).

B- Prise en compte méthodologique des variables spécifiquement humaines

Dans une économie visant à rendre compte de la transformation de l'homme, le combat contre la rareté ne peut porter uniquement sur la rareté matérielle, qui structure l'échange marchand. Il concerne également la rareté sociale.

1) Extension de la rareté et mesure du produit net

F. Perroux ne définit pas la rareté sociale *a priori* mais dégage ses caractéristiques par confrontations partielles avec la rareté matérielle, dite relative. Les raretés sociales sont corrélées aux raretés matérielles. Elles émanent en effet des règles et institutions permettant de faire reculer les raretés relatives. Comme ces dernières, elles caractérisent la position des groupes dans la hiérarchie sociale et font l'objet de contestations (Ibidem, p. 35).

Par ailleurs, la rareté matérielle peut être objectivement évaluée à partir du résultat des activités engagées pour la faire reculer. Avec le profit, le calcul économique marchand relie la détection des raretés, les forces individuelles à l'origine de l'activité économique et la structure des résultats obtenus (Ibidem, p. 77). Or, une rareté sociale ne se concrétise pas dans un indicateur comme le profit. Son recul, c'est-à-dire le succès des moyens engagés contre elle, n'a pas de caractère individuel appropriable. Aussi, l'application de variables du calcul économique marchand bute ici sur les caractéristiques de la rareté sociale, qui tiennent davantage à l'intensité et la qualité. Finalement, la rareté sociale est donc une rareté particulière que l'économiste ne sait pas quantifier bien qu'il ait montré qu'elle explique une part des résultats économiques quantifiables. L'éducation élémentaire est une rareté sociale (Ibidem, p. 78).

Face à ce problème, les solutions développées par l'économie standard tendent, à travers des indicateurs sociaux (Delande 1972) et jusqu'au calcul du prix d'un homme, à appliquer les méthodes de l'économie des choses à *l'économie de la ressource humaine* (Perroux 1974, pp. 40-42) et par conséquent, à assimiler les raretés sociales aux raretés naturelles et l'homme à une marchandise. Le refus de cette assimilation débouche sur un second problème, celui de l'évaluation du produit net (Ibidem, p. 46). Cette question sera abordée par un travail méthodologique.

b- La notion d'amortissement humain et l'insuffisance de la rentabilité privée

Le plus souvent, l'examen des propositions méthodologiques de F. Perroux concernant *l'économie de l'homme* conclut à leur caractère conservateur. A propos de sa notion d'*amortissement humain*, il n'est pas rare de lire qu'il aurait rejoint, à la fin de sa vie, les positions des tenants de la théorie du capital humain qu'il avait, de longues années durant, vigoureusement critiquées. Nous ne partageons pas ce point de vue.

La notion d'amortissement humain est indéniablement calée sur l'amortissement du capital matériel et, à ce titre, peut s'avérer incapable de retracer le type de dynamique économique couvert par *l'économie de l'homme*. Mais elle est construite de telle manière qu'elle échappe aux limites techniques de l'obtention d'un revenu futur pour participer à l'ensemble des opérations du circuit économique, ce en quoi elle est novatrice.

Jusqu'ici, la contribution de l'homme aux deux séquences de transformation, de la nature et de l'homme lui-même, a été déterminée par les *coûts de l'homme* et envisagée *ex-post*. En avançant l'idée de mise en œuvre de l'homme, F. Perroux considère corrélativement qu'un processus de mise en valeur de l'homme est enclenché, processus que l'économie doit restituer, notamment par ses comptes (Ibidem, p. 38). Dans cette mise en valeur, F. Perroux identifie et traite de manière originale le problème de *l'amortissement humain* et, par extension, les problèmes de reproduction.

F. Perroux distingue, comme pour le capital matériel, deux formes possibles pour l'amortissement humain (Ibidem, p. 39) : tout d'abord *l'amortissement usure*, il correspondrait à *la compensation des amoindrissements subis par les hommes, au travail* et, ensuite, *l'amortissement obsolescence*, il *inclurait le recyclage et l'élévation du niveau professionnel et culturel*.

D'un point de vue comptable, l'amortissement correspond au renouvellement du capital consommé. Cette conception est trop limitative car l'amortissement désigne également la fraction de la valeur du capital transmise au produit. Il constitue donc un résultat que l'on doit encadrer par les phénomènes économiques qui, à la fois, l'expliquent et qu'il explique. D'une part, la partie de la valeur créée retournant à l'activité économique dépend, de manière générale, du rapport capital/travail et, plus précisément, des conditions, concrètes et variables, dans lesquelles est généré le profit. D'autre part, le renouvellement du capital obéit à une loi de reproduction. Pour qu'il s'opère sous une forme élargie, il faut que le type de l'opération de production soit maintenu et par conséquent que l'amortissement contribue à l'économie plus que proportionnelle de travail vivant, par augmentation de sa

productivité relativement aux moyens matériels, de plus grande valeur, nouvellement accumulés.

Si l'on admet que l'amortissement humain correspond à la mise en œuvre de l'homme dans le processus productif, la récupération de valeur que cette notion désigne est assurée par la seule sphère du travail. A partir du moment où il s'agit d'un renouvellement élargi "de l'homme", alors cette sphère ne suffit plus et la mise en valeur de l'homme exige la mobilisation de la sphère culturelle, dans laquelle la rentabilité privée ne fonctionne pas. Les dimensions professionnelle et culturelle, régies par des critères différents, collaborent pour assurer l'amortissement humain. Ce dernier fait référence au *plein développement multidimensionnel de chaque agent* (Ibidem, p. 45), c'est-à-dire à une situation mixte par rapport à la détermination du calcul économique par la rentabilité privée et donc par le profit.

L'économie standard fait découler du profit à la fois ses principes d'allocation et l'évaluation *ex-post* de l'activité économique. Avec la notion d'amortissement humain, l'un des enjeux est de mesurer l'adaptabilité du profit à l'*économie de l'homme*. Dans cette optique, F. Perroux montre que la description des moyens humains mis en œuvre dans une activité par les outils destinés à décrire celle des moyens matériels débouche sur un échec. A l'origine de cet échec, la rentabilité privée confond en effet les deux types de moyens engagés auxquels elle s'offre comme seul élément de comparaison (Ibidem, p. 39).

c- Coexistence de deux principes d'efficacité et blocage de la structure économique

Toutes les fonctions économiques de l'économie standard doivent être révisées pour inclure la ressource humaine. Méthodologiquement, il faut les ouvrir à la prise en compte de l'homme et évaluer ensuite l'impact de cette ouverture sur l'enchaînement connu des fonctions. L'objectif est d'assurer la continuité des fonctions élargies par rapport aux fonctions standards.

Les fonctions de production et de consommation (Ibidem, p. 45, pp. 48-49) doivent inclure, parallèlement à l'action ou l'usage sur des choses, des actions sur les agents parties prenantes de la réalisation de ces fonctions mais aussi sur d'autres agents non impliqués directement. Toutes les actions sur les agents, qu'elles soient directes ou non, sont négligées dans le calcul économique relatif à ces fonctions.

Outre l'épargne et l'investissement, le revenu brut connaît une autre utilisation : l'amortissement humain. Ce dernier vient donc en déduction du capital additionnel et

rétrécit le champ de l'accumulation. Comme pour les fonctions de production et de consommation, la fonction d'accumulation comporte une action directe et une action indirecte sur les agents.

Dans la mesure où la rentabilité privée rend compte de l'homme de manière incomplète, F. Perroux cherche, dans l'élargissement des fonctions économiques standards, le critère à faire fonctionner simultanément avec le profit pour évaluer l'efficacité de l'activité économique. Ainsi, l'action directe ou non des fonctions économiques sur les agents détermine des *économies externes à caractère social* (Ibidem, p. 45).

Ce critère a une opérationnalité relativement faible car les économistes ne savent pas lui affecter une valeur : les économies externes désignent un effet et ne constituent aucunement un opérateur. Leur fonctionnement, parfaitement identifiable dans certaines opérations, est, en revanche contraire à ce qui est connu pour le profit. Ainsi, en matière d'échange, *l'économie de l'homme* fait circuler de plus en plus d'informations dont la transmission, même marchande, ne dépossède pas l'émetteur-vendeur (Ibidem, p. 24).

La "mixité concurrentielle", qui relie les deux principes d'efficacité, pose problème. En effet, si les économies externes à caractère social se développent relativement au sein de la sphère soumise normalement au profit, on peut imaginer que la croissance de *l'économie de l'homme* bloque, à terme, le développement économique. L'économie de la ressource humaine en se centrant sur l'homme multidimensionnel, génère *un accroissement relatif des dépenses non immédiatement productives* et *un accroissement relatif de la population non productive*. Mais cela s'opère alors que les économistes *connaissent très mal les effets productifs, au sens économique, des dépenses sociales et les interdépendances étroites entre le social et l'économique* (Ibidem, p. 24).

Cet élargissement de l'économie standard est insuffisant car il ne permet pas de traiter les invariances et les transformations inhérentes à la coexistence de deux principes d'efficacité. On aurait tort d'envisager cette insuffisance indépendamment de l'état d'avancée des recherches théoriques qui libèrent le scientifique d'une représentation de l'économie en terme d'équilibre. En effet, *l'économie de l'homme* intervient au moment où l'approche régulationniste, balbutiante, trouve dans le structuralisme un outil indispensable à son développement. Le *structurant logique* (Piaget 1968, pp. 8-16) ne correspond à un observable structuré *qu'en référence à une totalité, à une cohérence des transformations et à un autoréglage dans cette totalité* (Perroux 1974, p.33).

Si l'on assimile l'économie marchande et l'homme, en tant que producteur, à l'observable structuré et si l'on identifie ce qui a été caractérisé comme *l'homme multidimensionnel* au structurant logique, alors l'autorégulation de la structure concerne l'homme depuis le travailleur, aux qualités les plus élémentaires, à l'homme le plus développé par les *coûts de l'homme* c'est-à-dire celui pour lequel le travail et le culturel sont donnés ensemble. La transformation propre à l'économie de la ressource humaine englobe donc les dimensions professionnelles et extra-professionnelles de l'homme. Dans l'autorégulation de la totalité, la "mixité concurrentielle" tendrait à s'imposer comme mode de fonctionnement de l'économie.

L'intérêt de la mixité est qu'elle ne procède pas de la juxtaposition de deux séquences, productives et sociales, mais décrit le fonctionnement unique de la séquence économique. Le fonctionnement économique repose sur le prélèvement d'une fraction du produit net pour les hommes, développés par les activités englobées dans la définition des *coûts de l'homme*. Ce prélèvement a sa dynamique propre et celle-ci n'est que partiellement réglée sur le rythme de croissance du produit net. F. Perroux envisage le développement de ces coûts comme un blocage virtuel du fonctionnement économique.

La contribution de cet auteur à la description du niveau 2 du processus d'autonomisation complète l'apport précédent, notamment concernant la formation de la valeur du travail, tout en l'associant à la crise économique. Cela permet d'éclairer la proposition du niveau 2 comme une phase transitoire.

Les coûts de l'homme agrègent des activités décrivant la production de l'homme, dont une partie seulement est productive. Cependant, avec ces activités, une partie du fonctionnement économique du travail utilise des "informations", non marchandes.

Selon F. Perroux, le développement de ces activités est surtout visible au niveau de la répartition, même si rien n'empêche de penser qu'elles vont également envahir la production. Dans l'opération de répartition, le prélèvement qu'elles opèrent sur le produit est évident. F. Perroux décrit un moment du développement économique où les raretés sociales, doivent être systématiquement combattues, particulièrement par ce type de coûts. La reproduction économique d'ensemble doit donc normalement rendre compte de la reproduction de chaque élément la constituant, en particulier le circuit de production de l'homme. La reproduction de ce circuit concerne l'homme multidimensionnel, c'est-à-dire ses dimensions productives et culturelles.

Dans le même temps, ce circuit met en évidence la coexistence de deux principes d'efficacité, le profit qui s'applique aux activités économiques marchandes y compris la production de l'homme, et les effets externes à caractère social qui concernent toutes les activités économiques mais par leur dimension non marchande, au moins en partie liées à la production de l'homme.

Le prélèvement économique pour *l'économie de l'homme* est animé d'une dynamique propre. Cela signifie, qu'il est en partie déterminé par l'économie mais que, pour une autre partie, il se présente comme une contrainte indépendante du volume du surproduit. Logiquement lorsque ce dernier sera insuffisant, ces coûts contribueront au passage d'une dynamique de croissance à une dynamique de crise. Sur ce point, F. Perroux annonce incontestablement les approches régulationnistes.

Rien ne permet de dire que la "dynamique propre" des coûts de l'homme est associée par F. Perroux à une croissance spécifique de leur productivité. En revanche, une telle dynamique soulignerait le détournement partiel d'une partie croissante du produit obtenu sur la base d'un mode de croissance de la productivité, qui s'appuierait sur des hommes de plus en plus développés par les *coûts de l'homme*.

Bibliographie

Delande G. (1972) *Indicateurs sociaux et politique économique*, Thèse complémentaire de Sciences Economiques, U. de Montpellier. I, 230 pages.

Perroux F. (1952) "Note sur les coûts de l'homme", *Economie Appliquée*, vol. 5/1, pp. 139-150.

Perroux F. (1965) *La pensée économique de Joseph Schumpeter. Les dynamiques du capitalisme*, Librairie Droz, Genève.

Perroux F. (1969) *L'économie du 20^{ème} siècle*, 2^{ème} édition augmentée (1961), PUG, Paris.

Perroux F. (1974) "L'économie de la ressource humaine", *Monde en développement*, n°7, pp. 15-81.